



Séance du 05 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 27  
Date de la convocation : 23 août 2022  
Date affichage : 12 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, et le cinq septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Étaient présents :** Mmes MM M. JACOBBERGER – B. PY – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – C. AMAROT-HOUSSARD – Y. TESTON – P. PARISOT – D. RANOUX – C. LAMBOLEY – V. TRARI-MEDJAOUÏ – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – M. STEVENOT – M. FAIVRE – M. HEQUET – P.E. PHEULPIN

**Pouvoirs :** T. SEGUIN a donné pouvoir à S. LAMBERT – S. TETOT a donné pouvoir à B. PY – G. SALVI a donné pouvoir à P. PARISOT – B. GRANDJEAN a donné pouvoir à M.C. FAIVRE – A. IPPONICH a donné pouvoir à M. HEQUET

**Excusée :** A. BOFFY

**Absent :** Q. COUVREUR

M. Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2022/09/68

**Tarifs Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme : Carnet philatélique – Pack sac – enveloppe 1989**

**Carnet philatélique :**

Le groupe la Poste dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Champagney pour 2022/2023 offre 150 livrets philatéliques pour une valeur totale de 1 097,60 €.

Une partie de ces carnets sera offerte, le samedi 17 septembre, aux mécènes, , présents lors de la matinée qui sera consacrée :

- à les remercier pour leur participation à la rénovation de la muséographie de l'ensemble de la Maison de la Négritude ce qui n'avait pu être fait jusqu'à ce jour du fait de la COVID,
- à présenter les nouveaux documents de communication de la Maison de la Négritude suite à cette rénovation (dossier de presse, dossier pédagogique et dépliant promotionnel ) auxquels le Conseil Départemental et l'AVCMNDH ont participé,
- à présenter le carnet philatélique édité grâce à la Poste,
- à lancer une nouvelle campagne de mécénat pour la réalisation d'un mannequin en uniforme de garde du corps.

L'autre partie sera mise en vente. Le prix de revient étant de 7,31 €, le prix de vente envisagé de ce carnet est de 10 €.

**Pack Sac :**

Un pack composé d'un sac Maison de la Négritude, d'un lot de cartes, de l'article 29 sur parchemin et d'un badge était proposé au prix de 9,50 € au lieu de 11,50€ si ces produits étaient achetés à l'unité.

Le stock de badges arrivant à épuisement, un nouveau lot, pourrait être proposé aux visiteurs, composé d'un sac, d'un parchemin et d'un souvenir philatélique du 50<sup>ème</sup> anniversaire. Comme pour le précédent lot, ces produits achetés à l'unité revenant à 11,50 € il pourrait être laissé au même prix c'est-à-dire 9,50 €.

**Enveloppe 1989 :**

Lors du 200<sup>ème</sup> anniversaire du Vœu de Champagney en 1989, des enveloppes devant servir de support au timbre 1<sup>er</sup> jour ont été imprimées. Il en reste environ 800 qui n'ont pas été utilisées. Elles reprennent au dos le texte de l'article 29, il est proposé de les vendre à 0,50€ l'unité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide les tarifs proposés ci-dessous.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire

Marie-Claire FAIVRE

